

FAITS DIVERS

mulcey

Voiture contre quad : une ado tuée

Un choc frontal entre un quad et une voiture a fait un mort, une ado de 14 ans, et un blessé grave, hier, entre Mulcey et Blanche-Eglise.



La voiture a percuté le quad de face, blessant très grièvement les deux passagers du quatre-roues. Une ado de 14 ans est décédée, malgré l'intervention des secours. Photo Philippe DERLER.

Un terrible accident a eu lieu, hier, entre Mulcey et Blanche-Eglise, dans le Saulnois. Il était environ 18h lorsqu'un quad est entré en collision, de manière frontale, avec une voiture qui circulait en sens inverse.

L'accident s'est produit sur un étroit chemin communal séparant les deux villages, à un endroit où la route forme une légère butte pour passer au dessus de la Seille.

Une élève du collège Hermite de Dieuze

Les deux passagers du quad, une adolescente et son père, ont été très grièvement blessés dans l'accident. Malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers de Dieuze, de Château-Salins et du Samu 54, la jeune fille de 14 ans, Laura Kremer, a succombé à ses blessures. Son père, un homme âgé d'une quarantaine d'années, était, hier soir, dans une situation critique. Il a été

transporté à l'hôpital Central de Nancy par l'hélicoptère du Samu.

Les deux blessés sont des habitants de Mulcey où ils demeurent depuis quelques mois, et où ils ont noué plusieurs amitiés. La jeune victime était une élève de quatrième du collège Charles-Hermite de Dieuze, et possédait le quad depuis quelques jours à peine. Il appartiendra aux enquêteurs de la gendarmerie de Dieuze de déterminer les circonstances exactes de l'accident. Hier, ils ont placé le conducteur de la voiture en garde à vue. Il s'agit d'un homme âgé de 25 ans et habitant Blanche-Eglise. Il est indemne mais très choqué.

Dans les villages non loin du lieu du drame, l'émotion était palpable. Le maire de Mulcey, Michel Guérin, présent sur place, n'a pas pu cacher son émotion.

Philippe DERLER.

Nouvelle audition pour Édouard Martin

Édouard Martin, l'un des chefs de file du mouvement des ArcelorMittal de Florange, devra à nouveau, demain matin, se présenter au commissariat de police de Thionville. Comme ce fut le cas déjà, il y a plus de deux mois, alors que des plaintes pour menaces visaient le syndicaliste CFDT et deux collègues.

Cette fois, c'est la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (Sanef) qui tire la seconde salve, après les agents de sécurité du site florangeois. Une plainte a ainsi été déposée après un événement survenu il y a deux mois, à l'issue d'un déplacement des métallos vers la capitale, plus précisément au QG de campagne de Nicolas Sarkozy. « Nous avions été gazés ce jour-là et nous étions tous passablement remontés », raconte Édouard Martin. Le prétexte à l'improvisation d'un dernier baroud d'honneur sur la route du retour, en forme d'opération « péage gratuit », sur l'A4. C'est celui de Courtevaux (77), le premier en direction de Metz au départ de Paris, qui avait fait les frais de la colère des sidérurgistes. La barrière avait été levée et les usagers invités à poursuivre leur route sans dépenser un centime. « Je ne comprends pas pourquoi cette plainte arrive si tard. Et pourquoi je suis seul à être convoqué », s'interroge Édouard Martin.

S.-G.S.

JUSTICE

assises de la moselle

Les braqueurs de banque d'Illange dans le box

Les deux individus qui, le 7 avril 2010, ont commis un vol à main armée au Crédit Mutuel d'Illange seront aujourd'hui dans le box des accusés de la cour d'assises de la Moselle. Gaëtan Vedel, 21 ans, répondra de vol avec arme et de violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique. Le coaccusé, Rachid Dahman, également âgé de 21 ans, s'expliquera sur le vol avec arme.

Le jour des faits, vers 9h30, les deux jeunes s'étaient présentés dans l'agence bancaire où se trouvaient deux employés et trois clients. Les visages dissimulés par des vêtements, les deux hommes, qui n'étaient pas gantés mais étaient armés de pistolets, s'étaient fait remettre la somme de 3 300 €. Pour quitter l'établissement bancaire, les agresseurs avaient pris un client en otage, une arme sur sa tempe. Les deux voleurs prenaient ensuite la fuite à bord d'une BMW volée quelques jours plus tôt à Creutzwald.

Le jour du hold-up, cette

voiture avait été repérée par une patrouille de gendarmes devant une banque de Bousse. Lors de la tentative de contrôle des deux occupants, les militaires n'étaient pas parvenus à les appréhender. La BMW avait reculé à vive allure et une détonation avait retenti. Après le braquage d'Illange, une surveillance aérienne était mise en place, permettant de localiser les deux individus, retranchés dans un appartement de la rue du 11-Novembre à Guénange. Au terme de huit heures de négociations, l'intervention du GIGN permettait leur interpellation.

En garde à vue, ils reconnaissaient les faits et expliquaient avoir d'abord tenté de braquer la banque de Bousse avant de se rendre à Illange. Le coup de feu en direction des gendarmes serait parti accidentellement. Par précaution, ils auraient déchargé leurs armes avant de s'introduire dans la banque d'Illange. Le verdict est attendu demain.

C. P.

Insécurité en intervention : les pompiers excédés

Les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ne se sentent pas en sécurité quand ils portent secours aux personnes en état d'ivresse dans la rue. Le syndicat CGT en appelle au préfet.

Coup de chaud chez les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

DOSSIER

Le syndicat CGT des soldats du feu vient d'adresser une lettre ouverte au préfet dans laquelle il dénonce « les agressions répétées dont sont victimes les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions et le manque de réaction significative » du représentant de l'État.

Ce qui pose problème, ce sont les interventions pour ivresse sur la voie publique, où les sapeurs-pompiers se retrouvent en première ligne, confrontés à des personnes irascibles et agressives. Les injures, passe encore, mais les violences, non.

Réfugiés dans l'ambulance

Mickaël Lucko, secrétaire général départemental CGT du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), fait remarquer que « légalement, c'est à la police d'aller sur ces interventions. Or c'est nous qui nous en chargeons et les policiers ne viennent pas toujours en appui ». S'il comprend que la question des moyens empêche les forces de l'ordre d'accompagner systématiquement les pompiers, il pointe les vingt-quatre minutes qu'il a fallu aux policiers nancéens pour venir prêter main-forte aux pompiers agressés le 30 avril dernier, alors qu'ils allaient chercher un garçon ivre dans un foyer. « Les collègues attaqués ont dû se réfugier dans l'ambulance, et il a fallu leur envoyer un fourgon pour les dégager ».



Le syndicat CGT des personnels du service départemental d'incendie et de secours (Sdis 54) a écrit au préfet de Meurthe-et-Moselle pour dénoncer « les incivilités et agressions » dont les pompiers sont fréquemment victimes et déplorer un manque d'engagement de la police sur ses interventions. Photo archives RL/Frédéric LECOCCO

Le syndicaliste explique que cela fait un an que la situation se dégrade, et que les sapeurs-pompiers se sentent en insécurité. « Il y a de plus en plus d'incivilités et d'agressions quand on va porter secours », note-t-il.

« Ne pas dramatiser »

« Il ne faut pas dramatiser, c'est juste à Nancy et pas dans tout le département. Ce n'est pas tous les jours et ce sont des incidents, tempore Jean-Paul Vinchelin, président du Sdis 54.

Mais nous prenons quand même ces événements au sérieux. Nous avons réuni un CHS et nous avons alerté le préfet », explique l'élu qui ne peut « tolérer qu'on s'en prenne quand on secourt quand ils accomplissent leur mission ».

La lettre ouverte des sapeurs-pompiers a électricité tout le monde en Meurthe-et-Moselle, mais elle a au moins le mérite de poser franchement le problème.

M. R.

Réunion demain à Nancy, en préfecture

Raphaël Bartolt, préfet de Meurthe-et-Moselle, a programmé, demain, une rencontre avec les sapeurs-pompiers. Dans un communiqué, il rappelle qu'il a déjà évoqué ces difficultés à plusieurs reprises avec la hiérarchie du Sdis et qu'il « se préoccupe de difficultés rencontrées par les sapeurs-pompiers dans l'exercice difficile de leur mission ». Le représentant de l'État s'étonne du ton du courrier rendu public par les pompiers alors qu'il « n'a pas encore échangé avec les syndicats ».

Formation aux violences urbaines en Moselle

Dix interventions teintées de violence en 2009, vingt-deux en 2010, douze l'an dernier. Les agressions sur les soldats du feu ne sont pas une source d'inquiétude au Service départemental d'incendie et de secours de la Moselle. « Pas d'inquiétude, mais c'est tout de même un sujet qui nous préoccupe. Suffisamment pour qu'on prenne en compte ce phénomène », tranche le colonel Tarillon, directeur adjoint.

Une nécessité accompagnant une certaine évolution de la société. L'uniforme de pompier ne représente plus un blanc-seing ni une carapace protégeant des incivilités. « C'est même le contraire, affirme-t-on à la direction du Sdis 57. On porte un uniforme, on représente

donc l'autorité mais à la différence de la police ou de la gendarmerie, nous n'avons pas de moyens de répression. Nous sommes donc fragilisés et l'on s'en prend à nous sous différentes formes. Des caillassages, des insultes, des agressions physiques provenant parfois des victimes que l'on prend en charge... »

Alors, les responsables prônent l'évitement pour un minimum de prises de risque. Depuis 2005, des formations livrent un message essentiel que l'on pourrait résumer ainsi : « Au moindre souci, on déguerpit ! » Priorité à l'intégrité physique des pompiers. « Nous avons pour consigne d'éviter l'affrontement, confirme un homme du feu messin. Lorsqu'on arrive dans des secteurs

difficiles, en banlieues lors de violences urbaines notamment, la procédure impose de faire systématiquement appel aux forces de l'ordre. Ça arrive assez rarement... »

« Une vigilance accrue »

Au menu des formations, les pompiers mosellans apprennent des techniques « pour se dégager en cas de corps à corps, détaille le colonel Tarillon. Nous ne voulons pas répondre à l'agressivité, la police partage donc son savoir-faire dans ces phases de contact. Ce n'est pas du self-défense, plutôt des postures qui permettent de quitter rapidement une situation de tensions. Dans ces cas-là, les gars partent immédiate-

ment en laissant même les lances et les tuyaux s'il le faut. » Dans d'autres, les conducteurs des véhicules rouges peuvent éviter de mettre le gyrophare ou le deux-tons pour se faire discrets. « On nous demande aussi de ne jamais laisser un engin sans surveillance », indique un autre homme du rang qui constate, sur le terrain, un respect ayant tendance à s'évaporer. « On sent plus d'agressivité, c'est vrai. Ça ne dégenère pas souvent mais cela demande une vigilance accrue. » Lorsque la frontière de la violence physique est franchie, une plainte est systématiquement déposée.

K. G.

PATRIMOINE

rénovation

Sauver l'église des Verriers de Lettenbach

Une association s'est créée pour collecter des fonds et engager les travaux de réfection nécessaires afin de sauver l'église des Verriers de Lettenbach.

Un million six cent mille euros : c'est la somme qu'il faudrait réunir pour sauver l'église des Verriers de Lettenbach, « édifice en péril » du Pays de Sarrebourg. Ultime témoignage d'une des plus grandes verreries françaises du XVIII^e siècle, cette chapelle surprenante, avec sa charpente en bois de facture germanique au volume deux fois supérieur à celui de sa nef, a subi les outrages du temps au point d'être aujourd'hui menacée. Une asso-

ciation s'est constituée autour de Jean Birck pour collecter des fonds et engager les travaux de réfection nécessaires; dans un premier temps, il s'agira de remplacer d'importantes pièces en bois de la charpente et de mener des travaux de couverture.

Déjeuner gastronomique

Au milieu du XVIII^e, 600 ouvriers travaillaient aux Cristalleries de Lettenbach; ils étaient originaires de l'Alsace et de la

Lorraine, régions voisines mais aussi de Bohême, d'Allemagne et même d'Italie. La plupart étaient catholiques, d'où la décision de construire une église à proximité immédiate de la fabrique. Depuis, des générations s'y sont rassemblées pour prier et célébrer les événements heureux et malheureux de l'existence.

Depuis plusieurs mois, les initiatives se multiplient sous l'égide de la Fondation Vincent-de-Paul (15 rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg), chargée de collecter les fonds. Parmi elles : le « déjeuner de prestige » que Didier Soulier (Le Prieuré, Saint-Quirin), président de l'Association des hôteliers-restaureurs du Pays de Sarrebourg, concocera avec ses collègues cuisiniers pour les besoins de la cause, avec la complicité de son ami et mentor Ernest Mathis, figure emblématique de la gastronomie lorraine. Homard à la truffe d'été, pavé de bar, poitrine de pigeonneau et variation exotique constitueront la trame de ce menu exceptionnel, qui sera servi le 23 juin sur le site de l'Église des Verriers, à Lettenbach.

Renseignements et réservations tél. : 03 87 08 66 52.



L'Église des verriers de Lettenbach, chef-d'œuvre en péril. Photo RL

ANIMATIONS

spicheren

Français et Prussiens rejouent l'Histoire



Les soldats des deux camps ont fraternisé sur le site historique des hauteurs de Spicheren, près de Forbach. Photo Philippe RIEDINGER

Dans le cadre des animations franco-allemandes Warndt-Week-end, des reconstituants de la guerre de 1870 ont pris possession, hier, du site historique des hauteurs de Spicheren. En costumes d'époque, des soldats, des lavandières, des nurses et même des enfants coiffés de casquettes de gavage ont installé des campements.

Les acteurs ont accueilli le public pour le guider sur le site de Spicheren où a eu lieu une célèbre bataille, le 6 août 1870. Les Français d'associations de Spicheren, Wœrth et Froeschwiller représentaient notamment les hommes du 67^e régiment d'infanterie de ligne. Côté prussien, ce sont les soldats du 30^e régiment d'infanterie qui étaient là. Des passionnés venus de Sarrelouis, notamment.

REPÈRES

Gérard Larcher à Thionville

Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, ancien président du Sénat et président de l'Amicale gaulliste du Sénat, et Philippe Leroy, sénateur de la Moselle, assureront, demain à 16h, une séance de dédicaces à l'espace culturel Leclerc, cour des Capucins à Thionville. Ils présenteront le livre écrit par Gérard Larcher, intitulé *Le Gaullisme, une solution pour demain*. Philippe Leroy a pris part à l'élaboration de cet ouvrage militant. Il a, en effet, été chargé « des réflexions visant à actualiser la présence active des gaullistes dans la construction de l'Europe ». La séance de dédicaces sera suivie d'une réunion publique animée par les deux hommes politiques « autour des valeurs du gaullisme », salle Bestien, 2 A rue de la République, à Yutz.

Chimères : dédicace à Nancy

Le dessinateur Vincent sera en dédicace à la librairie La Parenthèse, à Nancy, pour la sortie du deuxième tome de *Chimère (s) 1887*, le vendredi 15 juin, de 15h à 19h. La série, plutôt polar et historique, prend place dans le monde des maisons closes parisiennes de la fin du XIX^e siècle. Au scénario, on trouve Christophe Peling, plus connu pour la série *Nanfeust de Troy*, sous le nom d'Arleston.

La Parenthèse, cour des Arts, Nancy.

Alstom recute à Belfort

Le site Alstom de Belfort va recruter une centaine d'ingénieurs et de techniciens d'ici à la fin de l'année, dans ses divisions énergie (équipements pour centrales thermiques) et transport (matériel roulant ferroviaire).

Ces embauches doivent permettre au géant industriel de répondre aux nombreux nouveaux contrats qu'il a remportés, a souligné Jean-Philippe Bassler, directeur des ressources humaines d'Alstom Transport Belfort. La division Transport doit ainsi concevoir des locomotives pour le Kazakhstan capables de résister à des températures extrêmes de -50 à +50° C.

Les embauches concerneront des candidats expérimentés, surtout des ingénieurs, et correspondront entièrement à des créations nettes d'emplois. Elles se répartiront à parité entre le secteur énergie (équipements pour centrales thermiques fossiles, nucléaires et hydrauliques) et les transports.

ÉCONOMIE

Air Liquide compte racheter LVL Médical

La société Air Liquide a confirmé, vendredi, son intention de racheter LVL Médical. Air Liquide est entré en négociations exclusives avec les actionnaires du prestataire de santé à domicile en vue de l'acquisition de 70,49 % du capital de LVL Médical. L'opération, une fois finalisée, permettra à Air Liquide de détenir, pour un investissement net de 316 millions d'euros, les activités françaises de LVL Médical. Les activités de LVL Médical en Allemagne auront été acquises par la famille Lavorel, actionnaire majoritaire, préalablement à l'opération. Celle-ci devrait être achevée au quatrième trimestre 2012.

Le cours de rachat de l'action se situe à 30,89 €. Le prix proposé par Air Liquide représente une prime de 90 % par rapport au cours de clôture de LVL Médical jeudi 7 juin.

Air Liquide, spécialiste des gaz industriels, est implanté en Lorraine à Richemont et Ennery. La société entend renforcer son pôle santé par cette acquisition. Elle revendique le leadership européen dans le domaine de la santé à domicile.

LVL Médical, prestataire de santé à domicile et acteur historique de ce métier en France, prend en charge 50 000 patients sur tout le territoire. L'entreprise compte 750 collaborateurs en France et son chiffre d'affaires en France en 2011 s'est élevé à 104 millions d'euros. L'entreprise possède deux agences dans la région, à Metz et Forbach. Une consultation des instances représentatives du personnel concernées d'Air Liquide et de LVL Médical doit être lancée.